

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 mai 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

> Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.23

Coproduction du spectacle *Rammstein on the Beach*

Le Duo Jatekok composée des deux pianistes Naïri Badal et Adélaïde Panaget, est associé depuis plusieurs saisons à l'Opéra de Limoges et a été programmé aussi bien en duo qu'avec l'Orchestre Symphonique de l'Opéra de Limoges Nouvelle-Aquitaine.

L'Opéra de Limoges a souhaité coproduire le nouveau spectacle du duo Jatekok intitulé *Rammstein On The Beach* dans une mise en scène et une scénographie de David Gauchard. Le spectacle sera présenté au Grand-Théâtre à Limoges les 8 et 9 octobre 2026 pour 2 représentations.

Le pari est ici de croiser l'univers puissant et énergisant de Rammstein, groupe emblématique de la scène métal, avec la subtilité et la répétition hypnotique de la musique minimaliste. Inspirées des tournées des stades mondiaux qu'a fait le Duo Jatekok avec ce groupe, Adélaïde Panaget et Naïri Badal poursuivent ici un objectif qui leur est cher : celui de faire dialoguer des univers musicaux apparemment opposés.

Le budget prévisionnel de la coproduction est fixé à 77 000 € HT incluant les droits et frais de l'équipe de création pour la période de conception ainsi que les matériaux nécessaires à la réalisation des décors, costumes et accessoires.

La répartition prévisionnelle du budget entre les coproducteurs est la suivante :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| - Compagnie Jatekok | 43 200 € HT soit 56 % ; |
| - Opéra de Limoges | 33 800 € HT soit 44 %. |

En sa qualité de producteur délégué, la Compagnie Jatekok prendra en charge directement la commande de la musique et les droits d'auteurs pour l'ensemble des artistes créateurs ainsi que leurs rémunérations et frais pendant les périodes de conception.

En tant que coproducteur, l'Opéra de Limoges fera un apport financier de 15 000 € HT. Il prendra également en charge l'achat de matériel lumières pour une valeur de 12 000 € HT. Il mettra à disposition du Duo Jatekok des espaces de répétitions à la MAD - Jean Moulin du 24 septembre 2026 au samedi 3 octobre 2026. Cette mise à disposition est valorisée à hauteur de 3 050 € HT dans le budget de coproduction. Enfin, l'Opéra de Limoges assurera la fabrication des costumes des deux artistes au sein de ses ateliers soit un apport en industrie de 3 750 €.

Le montant du coût de cession du spectacle pour son exploitation à Limoges est fixé à 7 800 €, il sera pris directement en charge par l'Opéra de Limoges. Ce dernier prendra également en charge les frais relatifs à la venue de l'équipe à Limoges ainsi que le coût relatif au transport de la production.

Je vous propose d'autoriser le Président de la régie personnalisée, ou à défaut le Vice-Président et le Directeur général, à signer le contrat de coproduction et de cession à intervenir entre la Compagnie Jatekok et l'Opéra de Limoges ainsi que tous les avenants et documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

